

Déclaration certifiée exacte

Nom du signataire :

le.....

Signature et cachet

Code adhérent :

Code SIREN :

VERSEMENT VOLONTAIRE 2019 (INVESTISSEMENT FORMATION) SUR LES SALAIRES 2019

Masse salariale globale 2018.....MSG €
VERSEMENT VOLONTAIRE / INVESTISSEMENT FORMATIONMSG x 0,60 % = A €
MONTANT DU VERSEMENT VOLONTAIRE* = B €

* Lorsque ce versement est effectué pour accéder à notre offre de services PERFORM [+], les acomptes versés en 2019 au titre des salaires 2019 devront atteindre au moins 50 % de votre investissement formation (0,60 % estimé sur votre masse salariale 2018) ou 30 % de votre investissement formation si votre masse salariale est supérieure à 250 M€.

MONTANT TOTAL HT = B €
TVA à 20 % ou 8,50 % DOM-TOM..... TVA x B = C €
TOTAL TTC A RÉGLER..... B + C = D €

Ce versement est soumis à 3 % de frais de gestion.

MODE DE RÈGLEMENT VIREMENT (veuillez indiquer votre code adhérent et votre raison sociale en tête de libellé de votre virement) CHÈQUE (un seul chèque à l'ordre du **FAF.TT** à joindre à votre bordereau)**IBAN**
FR76 1020 7001 2670 2104 4000 205**BIC**
CCBPFRRPMTG**Domiciliation**
BP RIVES PARIS

Conformément aux dispositions en vigueur de la Loi Informatique et Libertés et du RGPD, vous pouvez le cas échéant, exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité, ou de limitation des Traitements des information qui vous concerne y compris des données personnelles.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations, il vous suffit d'en faire la demande au Délégué à la Protection des données personnelles (DPO) en lui faisant parvenir les éléments nécessaires à son identification, par courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@faf.tt.